# Le nouveau Mes parcelles pour un pilotage de l'exploitation agricole en quelques clics

Conçu par le réseau des Chambres d'agriculture comme l'outil de traçabilité réglementaire et de gestion technique et économique des cultures, Mes-Parcelles répond aux attentes de tous les agriculteurs et viticulteurs, mais aussi des entreprises de travaux agricoles, coopératives et négoces, quelles que soient les spécificités locales et territoriales, pour un pilotage simplifié, centralisé et optimisé des exploitations agricoles.

# Une navigation et une utilisation plus simple, plus fluide

Les interfaces sont retravaillées pour une meilleure expérience utilisateur et la cartographie est totalement revue, pour une navigation plus intuitive et ludique.

# Une nouvelle application mobile pour une totale mobilité

Accessible sur iOS et android et fonctionnant avec ou sans connexion internet, la nouvelle application mobile MesParcelles garantit un parcours utilisateur optimisé et une ergonomie renouvelée pour enregistrer l'ensemble de ses pratiques en un clic. La nouvelle appli est téléchargeable dès à présent sur Google Play et App Store.

# Une plateforme de services connectant toutes les données de l'exploitation simplicité de la saisie et gain de performance

A partir du portail de services connectés MesParcelles, les agriculteurs ont accès à un ensemble de services et outils d'aide à la décision interopérables avec les données d'exploitation : commande d'imagerie aérienne, protection des cultures avec Optiprotect, solution de traçabilité

automatique sur smartphone, liaison console tracteur, et bien d'autres à venir.

#### Et une nouvelle image, plus moderne

Avec le lancement des nouvelles fonctionnalités, MesParcelles rénove son image. Nouveau logo, nouveau slogan et nouveau portail web renvoient au dynamisme et aux valeurs fondatrices de la marque: simplicité, sécurité, accompagnement et innovation.



Pour plus d'informations, contact : Chambre d'agriculture du Gers - Tél. 05.62.61.77.13

